

## SOMMAIRES DES FORMATIONS CESU 22 – ANNEE 2026

- AFGSU 1
- Réactualisation AFGSU 1
- AFGSU 2
- Réactualisation AFGSU 2
- AFGSU SSE Annexe 7
- AFGSU SSE Annexe 8
- Formation à la régulation des appels de la permanence des soins au Centre 15
- Prise en charge de la détresse vitale en Balnéothérapie
- Formation l'échographie en situation d'urgence vitale chez le traumatisé grave (eFAST)
- Formation de Formateurs aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1&2 – FORGSU Initiale
- Formation de Formateurs aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1&2 continue : FORGSU Continue
- Infirmier(ère) en Salle d'Accueil d'Urgence Vitale : SAUV
- Infirmier(ère) en Salle d'Accueil d'Urgence Vitale Pédiatrique : SAUV Pédiatrique
- Se former à la Simulation en Santé
- De la Connexion à la Mise en œuvre de l'outil SIVIC
- De l'Accouchement inopiné au nouveau né en détresse : prise en charge médicalisé hors maternité
- Formation d'adaptation des ambulanciers diplômés d'Etat (ADE) aux nouveaux actes professionnels
- Habilitation à intégrer une Unité Médicalisé Hospitalière Para Médicalisée
- Prise en soins aux Urgences en Equipe – Module 1 – Médecine et Chirurgie
- Prise en soins aux urgences en Equipe – Module 2 – La Gypsothérapie
- Infirmier(ère) Organisateur(trice) de l'Accueil (IOA)
- Prescription Radio par IOA

# AFGSU1 - ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE – NIVEAU 1

## **Durée**

2 journées de 7 heures

## **Horaires**

9h-17h

## **Prochaines dates (places restante)**

- 18-19 juin 2026 (reste 3 places)
- 22-23 juin 2026 (reste 4 places)

## **Lieu**

CESU 22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

Professionnels de santé en exercice dans le champ de l'urgence (SMUR, urgences, réanimation) habilités pour la formation aux Gestes et Soins d'Urgence

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médicale CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

Ensemble des personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé (Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014)

**Nombre de participants** : 15

**Tarif individuel** : 284 € TTC (tarif 2026)

**Taux de satisfaction** : 97,70 % (2025)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100 % (2025)

**Nbre de personnes formés/an** : 500

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation :**

Reconnaître une urgence à caractère médical et la prendre en charge seul ou en équipe, en attendant l'arrivée d'une équipe médicale, en lien avec les recommandations médicales de bonnes pratiques

Participer à la réponse à une urgence collective ou à une situation sanitaire exceptionnelle.

## **Contenu**

- Le traitement d'un appel d'urgence
- L'obstruction des voies aériennes et l'hémorragie
- La prise en charge d'une personne inconsciente qui respire
- L'ACR : réanimation cardio-pulmonaire (adulte, enfant, nourrisson) dans le cadre professionnel et dans le cadre privé
- Les malaises
- Les traumatismes (plaies, brûlures...)
- Les risques collectifs et les situations sanitaires d'exception

## **Méthode et outils pédagogiques :**

- Pédagogie de la découverte
- Mises en situation simulée
- Ateliers d'apprentissage
- Travaux de groupe
- Echange de pratiques

## **Evaluation**

**Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019 Article 2** : « La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence 1 et 2 est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition des connaissances par le stagiaire, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence simulée »

La formation est validée au regard de :

- la présence à la totalité de la formation
- la participation active à 1 mise en situation d'urgence

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# R-AFGSU1 - ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE – NIVEAU 1 - Réactualisation

## **Durée**

1 journée de 7 heures

## **Horaires**

9h-17h

## **Prochaines dates (places restantes)**

- 19 juin 2026 (reste 5 places)

## **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

Professionnels de santé en exercice dans le champ de l'urgence (SMUR, urgences, réanimation) habilités pour la formation aux Gestes et Soins d'Urgence

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

Professionnels\* titulaires de l'AFGSU1 en cours de validité et arrivant à date de renouvellement

\* Ensemble des personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral auprès d'un professionnel de santé (art. 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 30 décembre 2014)

**Nombre de participants** : 12

**Tarif individuel** : 142€ TTC (tarif 2026)

**Taux de satisfaction** : 96,61 % (2025)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100 % (2025)

**Nbre de Personnes formés/an** : 135

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation :**

- Maintenir les compétences dans la reconnaissance et la prise en charge d'une urgence à caractère médical, seul ou en équipe, en attendant l'arrivée d'une équipe médicale, en lien avec les recommandations médicales de bonnes pratiques
- Actualiser les connaissances en lien avec les urgences collectives et les situations sanitaires exceptionnelles

## **Contenu.**

- Réactualisation des gestes et soins d'urgences (Obstruction des voies aériennes, hémorragie, inconscience)
- L'ACR : Les dernières recommandations - La réanimation cardio-pulmonaire dans le cadre professionnel : prise en charge d'un ACR avec le DEA et mise en œuvre de protocoles le cas échéant.
- Malaises : les urgences thérapeutiques (AVC et douleurs thoraciques)
- Le risque collectif et les situations sanitaires exceptionnelles (SSE) : Identification d'un danger et consignes de protection, intégration aux plans sanitaires (ORSEC, ORSAN), sensibilisation aux risques NRBC et l'accueil d'un afflux massif de blessés

## **Méthode et outils pédagogiques :**

- Pédagogie de la découverte
- Mises en situation simulée
- Ateliers d'apprentissage
- Travaux de groupe
- Echange de pratiques

## **Evaluation**

*Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019 Article 2 : « La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence 1 et 2 est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition des connaissances par le stagiaire, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence simulée »*

La formation est validée au regard de la présence et de la participation à la totalité des enseignements

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# AFGSU2 - ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE – NIVEAU 2

## **Durée**

3 journées de 7 heures

## **Horaires**

9h-17h

## **Prochaines dates (places restantes)**

- complet pour le 1<sup>er</sup> semestre 2026

## **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust / 22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

Professionnels de santé en exercice dans le champ de l'urgence (SMUR, urgences, réanimation) habilités pour la formation aux Gestes et Soins d'Urgence

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

Médecins, chirurgiens dentistes, sages femmes, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, masseurs kinésithérapeutes, infirmiers, pédicures podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, orthoptistes, manipulateurs électroradiologie médicale, opticiens, audioprothésistes, prothésistes, orthésistes, diététiciens, aides-soignants, auxiliaires puéricultrices, aides médico-psychologiques, ambulanciers, auxiliaires ambulanciers et techniciens de laboratoire en analyse biomédicale effectuant des prélèvements sanguins

**Nombre de participants** : 15

**Tarif individuel** : 426 € TTC (tarif 2026)

**Taux de satisfaction** : 96,26 % (2025)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100 % (2025)

**Nbre de Personnes formés/an** : 966

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation :**

Identifier une urgence médicale et la prendre en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale. Participer à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

## **Contenu**

- Le traitement d'un appel d'urgence
- L'obstruction des voies aériennes et l'hémorragie
- La prise en charge avec matériel d'une personne inconsciente qui respire
- L'ACR : réanimation cardio-pulmonaire (adulte, enfant, nourrisson) dans le cadre professionnel et dans le cadre privé
- Les malaises
- L'accouchement inopiné
- Les traumatismes (plaies, brûlures...)
- Les risques collectifs et les situations sanitaires d'exception

Chaque sujet est abordé au regard des compétences professionnelles des apprenants, ce implique la mise en œuvre de matériel de soins et de gestes techniques.

## **Méthode et outils pédagogiques :**

- Pédagogie de la découverte
- Mises en situation simulée
- Ateliers d'apprentissage
- Travaux de groupe
- Echange de pratiques

## **Evaluation**

**Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019 Article 2** : « La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence 1 et 2 est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition des connaissances par le stagiaire, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence simulée »

La formation est validée au regard de :

- la présence à la totalité de la formation
- la participation active à 2 mises en situation d'urgence

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# R-AFGSU2 - ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE – NIVEAU 2 - Réactualisation

## Durée

1 journée de 7 heures

## Horaires

9h-17h

## Prochaines dates (places restantes)

- complet pour le 1<sup>er</sup> semestre

## Lieu

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## Equipe pédagogique

Professionnels de santé en exercice dans le champ de l'urgence (SMUR, urgences, réanimation) habilités pour la formation aux Gestes et Soins d'Urgence

## Coordination pédagogique

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## Public

Professionnels\* titulaires de l'AFGSU2 en cours de validité et arrivant à date de renouvellement  
\*Médecins, chirurgiens dentistes, sages femmes, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, masseurs kinésithérapeutes, infirmiers, pédicures podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, orthoptistes, manipulateurs électroradiologie médicale, audioprothésistes, opticiens, prothésistes, orthésistes, diététiciens, aides-soignants, auxiliaires puéricultrices, aides médico-psychologiques, ambulanciers, auxiliaires ambulanciers et techniciens de laboratoire en analyse biomédicale effectuant des prélèvements sanguins

**Nombre de participants** : 12

**Tarif individuel** : 142 € TTC (tarif 2026)

**Taux de satisfaction** : 96,85 % (2025)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100 % (2025)

**Nbre de Personnes formés/an** : 588

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## Objectifs généraux de la formation :

- Maintenir les compétences dans la reconnaissance et la prise en charge d'une urgence médicale en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée d'une équipe médicale, en lien avec les recommandations médicales de bonnes pratiques
- Actualiser les connaissances en lien avec les urgences collectives et les situations sanitaires exceptionnelles

## Contenu

- Obstruction des voies aériennes et hémorragies : mises en situation sur les techniques acquises lors de la formation initiale.
  - Prise en charge d'une personne inconsciente qui respire, avec matériel
  - L'ACR : Les nouvelles recommandations - La réanimation cardio-pulmonaire dans le cadre professionnel : prise en charge d'un ACR avec le matériel du chariot d'urgence et mise en œuvre de protocoles le cas échéant.
  - Malaises : les urgences thérapeutiques (AVC et douleurs thoraciques) ; les éléments de sémiologie ; les thérapeutiques
  - Le risque collectif et les situations sanitaires exceptionnelles (SSE) : Identification d'un danger et consignes de protection, intégration aux plans sanitaires (ORSEC, ORSAN), sensibilisation aux risques NRBC et l'accueil d'un afflux massif de blessés
- Chaque sujet est abordé au regard des compétences professionnelles des apprenants, ce implique la mise en œuvre de matériel de soins et de gestes techniques.

## Méthode et outils pédagogiques :

- Pédagogie de la découverte
- Mises en situation simulée
- Ateliers d'apprentissage
- Travaux de groupe
- Echange de pratiques

## Evaluation

Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019 Article 2 : « La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence 1 et 2 est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition des connaissances par le stagiaire, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence simulée »

La formation est validée au regard de la présence et de la participation à la totalité des enseignements

## Inscriptions et renseignements

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

## AFGSU SSE - Module 7

<b>Durée</b>
1 journée de 7h
<b>Horaires</b>
9h-17h
<b>Dates</b>
- se rapprocher du secrétariat
<b>Lieu</b>
CESU22-CH ST BRIEUC 10, rue Marcel Proust 22027 ST BRIEUC Cedex 1
<b>Equipe pédagogique</b>
Formateurs SSE
<b>Coordination pédagogique</b>
Dr DESHAYES Responsable médical CESU Mr FABRE cadre de santé CESU
<b>Public</b>
Professionnels de santé et personnels des établissements de santé destinés à accueillir et/ou prendre en charge des victimes potentiellement contaminées
<b>Prérequis</b>
AFGSU1 ou AFGSU2 ou e-learning EHESP
<b>Nombre de participants</b> : 10
<b>Tarif individuel</b> : 165 € TTC (tarif 2026)
<b>Taux de satisfaction</b> : 94,89 % (2025) <b>Taux de délivrance de l'attestation</b> : 100 % (2025) <b>Nbre de Personnes formés/an</b> : 50
<b>Accessibilité</b> : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

### Objectifs de la formation :

L'attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires pour accueillir et/ou à prendre en charge des victimes potentiellement contaminées en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques :

- assurer l'accueil et/ou la prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuelle ;
- caractériser les risques liés aux contaminations NRBC-E pour les victimes et les personnels ;
- identifier les moyens de protection individuels et collectifs de l'établissement de santé, lieu d'exercice professionnel en fonction des différents risques ;
- comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination ;
- connaître les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différents types de tenues de protection ou de tenues NRBC-E.
  - o Participer à l'accueil inopiné de victimes contaminées dans un ETS.
  - o Bases de la décontamination d'urgence des personnes valides
  - o S'habiller et se déshabiller en binôme.

### Méthode et outils pédagogiques :

- Pédagogie de la découverte
- Ateliers d'apprentissage
- Travaux de groupe
- Ateliers d'habillage/déshabillage

### Contenu

- Risques liés aux contaminations NRBC et les règles pour éviter les transferts de contamination.
- Présentation des moyens de protection individuels et collectifs ;
- Se protéger dans les meilleurs délais avec les équipements de protection individuels, en fonction du risque.
- Participer à l'accueil inopiné de victimes contaminées dans un ETS.
- Bases de la décontamination d'urgence des personnes valides (décontamination sèche, déshabillage).

### Evaluation

Présence conditionnant la validation  
Atteinte des objectifs (ateliers)

*\*La durée de validité de l'attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle est de quatre ans. La prorogation de cette attestation pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation d'une durée d'une demi-journée portant sur une actualisation des connaissances relatives aux risques collectifs en situation sanitaire exceptionnelle, en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique. Cette actualisation peut prendre la forme d'exercices ou d'entraînement. Les personnes formées à l'attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle module 2 participent à un entraînement annuel portant sur le port des tenues de protection*

## Inscriptions et renseignements

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

Maj : 22 avril 2026

N° déclaration activité : 5322P009922 N° Siret : 26220009000013 – N° APE : 8610Z – QUALIOPI 2021/96110.3

## AFGSU SSE - Annexe 8

<b>Durée</b>
1 journée de 7h
<b>Horaires</b>
9h-17h
<b>Dates</b>
- 30 mars 2026
<b>Lieu</b>
CESU22-CH ST BRIEUC 10, rue Marcel Proust 22027 ST BRIEUC Cedex 1
<b>Equipe pédagogique</b>
Formateurs SSE
<b>Coordination pédagogique</b>
Dr DESHAYES Responsable médical CESU Mr FABRE cadre de santé CESU
<b>Public</b>
Professionnels de santé et personnels des établissements de santé destinés à accueillir et/ou prendre en charge des victimes potentiellement contaminées
<b>Prérequis</b>
AFGSU SSE Annexe 7
<b>Nombre de participants</b> : 12
<b>Tarif individuel</b> : 165 € TTC (tarif 2026)
<b>Taux de satisfaction</b> : nouvelle formation <b>Taux de délivrance de l'attestation</b> : nouvelle formation <b>Nbre de Personnes formés/an</b> : 20(prévision)
<b>Accessibilité</b> : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

### Objectifs de la formation :

L'attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle annexe 8 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires à la décontamination approfondie des victimes potentiellement contaminées en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques :

- Connaître les principes et les indications de la décontamination approfondie
- Identifier et comprendre les différentes phases d'une décontamination approfondie, les moyens nécessaires à sa réalisation, les fonctions et tâches des personnels soignants et logistiques
- Savoir mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière, fixe et/ou mobile pour assurer la décontamination approfondie des personnes contaminées : activation, moyens de communication, supervision....
- Savoir intervenir en cas de malaise d'un personnel pendant la décontamination
- Organiser la rotation et la décontamination des personnels et leur traçabilité
- Connaître les modalités d'élimination et/ou de décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés.

### Méthode et outils pédagogiques :

- Pédagogie de la découverte
- Ateliers d'apprentissage
- Travaux de groupe
- Ateliers d'habillage/déshabillage
- Mise en œuvre en équipe, de l'unité de décontamination

### Contenu

- Les équipements de protection individuels, en fonction du risque.
- Les principes de la décontamination approfondie
- Le fonctionnement d'une Unité de décontamination Hospitalière (UDH)
- Sa mise en œuvre pratique : réalisation d'une décontamination approfondie, en équipe de décontaminateurs

### Evaluation

Présence conditionnant la validation  
Atteinte des objectifs (ateliers)

\*La durée de validité de l'attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle est de quatre ans. La prorogation de cette attestation pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation d'une durée d'une demi-journée portant sur une actualisation des connaissances relatives aux risques collectifs en situation sanitaire exceptionnelle, en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique. Cette actualisation peut prendre la forme d'exercices ou

## Inscriptions et renseignements

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

Maj : 6 mars 2026

N° déclaration activité : 5322P009922 N° Siret : 26220009000013 – N° APE : 8610Z – QUALIOPI 2021/96110.3

*d'entraînement. Les personnes formées à l'attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle module 2 participent à un entraînement annuel portant sur le port des tenues de protection*

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

Maj : 6 mars 2026

N° déclaration activité : 5322P009922 N° Siret : 26220009000013 – N° APE : 8610Z – QUALIOPI 2021/96110.3

# Formation à la régulation des appels de la permanence des soins au Centre 15

## **Durée**

1 journée de 7 heures

## **Horaires**

9h-17h

## **Prochaines dates)**

- A définir selon la demande

## **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust / 22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

Dr DESHAYES Urgentiste-CESU 22  
Dr MARRE – Coordonnateur ADPCS  
Mme LE CERF – ARM  
Mme DOLEDEC - ARM

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

Médecins régulateurs libéraux intervenant au Centre 15

**Nombre de participants** : 6

**Tarif individuel** : 136 € TTC (tarif 2026)

**Tarif groupe de 8 maxi** : 909 € TTC (tarif 2026)

**Taux de satisfaction** : 97,50 % (2025)

**Taux de délivrance des attestations** : 100 % (2025)

**Nbre de Personnes formés/an** : 12

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation :**

Intervenir au sein du Centre 15, dans la régulation des appels de la permanence des soins  
Communiquer efficacement avec un appelant nécessitant des soins non programmés

## **Objectifs spécifiques :**

Connaitre les textes réglementaires relatifs à la régulation au centre 15  
Comprendre les principes de fonctionnement du CRRA, ses différents intervenants et s'intégrer dans ce fonctionnement  
Utiliser l'outil informatique et téléphonique  
Distinguer l'urgence du soin non programmé  
Identifier quelques outils de communication, appréhender sa difficulté en régulation ; appliquer ces recommandations  
Connaitre et mettre en œuvre les procédures de régulation médicale suivant les recommandations de bonnes pratiques  
Mettre en œuvre les procédures du SAMU-SAS 22

## **Contenu**

L'organisation du Centre 15 des Cotes d'Armor  
Le fonctionnement de l'ADPCS  
Les outils de Régulation : Le dossier de régulation médicale (DRM) et logiciel de téléphonie  
Les décisions de régulation  
Les outils de communication

## **Méthode et outils pédagogiques :**

Apports théoriques  
Ateliers pratiques  
Simulation

## **Evaluation**

La formation est validée au regard de :  
- la présence à la totalité de la formation  
- la participation active aux mises en situation

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# Prise en charge de la détresse vitale En balnéothérapie

## **Durée**

Enseignement théorique et pratique : ½  
journée soit 3h30

## **Dates / A définir**

- A définir

## **Lieu**

Balnéothérapie – MPR – CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC cedex 1

## **Equipe pédagogique**

Julien COLAONÉ / Julien DUDAL

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

Professionnels exerçant en balnéothérapie

## **Prérequis**

AFGSU1 ou AFGSU2  
(Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019 modifiant l'arrêté du  
30 décembre 2014)

**Nombre de participants** : 8

**Tarif individuel** : 161 € TTC (tarif 2026)

**Taux de satisfaction** : 97,78 % (2023)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100 %  
(2023)

**Nbre de Personnes formés/an** : 12

**Accessibilité** : Pour tous besoins en  
compensation, prendre contact avec le  
réfèrent handicap du CESU : Dr DESHAYES  
Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux :**

Etre en capacité de prendre en charge une détresse vitale survenant en milieu aquatique

- maîtriser les manœuvres d'extraction du bassin, en urgence
- intégrer les spécificités du milieu aquatique dans la réalisation des soins d'urgence

## **Contenu :**

Apports théoriques et pratiques :

- les manœuvres d'extraction de bassin seul et en équipe ; principes, précautions.
- les soins d'urgence en milieu aquatique seul et en équipe : spécificité de la défibrillation, noyade, inhalation, prévention de l'hypothermie.

## **Méthodes et outils pédagogiques**

- Enseignement magistral
- Pédagogie active avec réalisation de cas simulés

## **Evaluation**

- Mise en situation

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.fr](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.fr)

02 96 01 78 29

# Formation à l'échographie en situation d'urgence vitale chez le traumatisé grave (eFAST)

## **Durée**

1 journée

## **Horaires**

9h-17h

## **Prochaines dates**

- Se rapprocher du secrétariat

## **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

Dr DESHAYES, responsable médical CESU  
Mr FABRE, cadre de santé CESU-Urgences  
Praticiens hospitaliers urgentistes formés à l'échographie (DIU ETUS-urgences)

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Dr GEFFROY Sylvain  
Médecin CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

Médecins thésés ou en fin de cursus, exerçant en structure de SMUR, urgences, réanimation ou soins continus

**Nombre de participants** : 9

**Tarif individuel** : 321 € TTC (tarif 2026)

**Taux de satisfaction** : 96,67 % (2025)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100% (2025)

**Nbre de personnes formés / an** : 9

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation**

Etre capable d'intégrer l'échographie dans la prise en charge initiale, pré et intra hospitalier, du traumatisé grave (polytraumatisé)

## **Objectifs opérationnels**

- Se familiariser avec l'échographie
- Connaitre les différentes indications de l'échographie en urgence pré et intra hospitalière chez le patient traumatisé grave
- Définir et rechercher les principales coupes nécessaires dans ce contexte
- Savoir intégrer les résultats dans la prise en charge du patient traumatisé grave

## **Contenu de la formation**

- Introduction aux bases physiques de l'échographie et fonctionnement d'un appareil d'échographie
- Bases de l'échographie trans-thoracique, pleuro-pulmonaire et abdominale
- Identification d'un épanchement péricardique, pleural ou abdominal

## **Méthode et outils pédagogiques :**

- Apports théoriques
- Ateliers pratiques sur volontaires sains et sur simulateur d'échographie

## **Evaluation**

Pré et post Test

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# FORMATION DE FORMATEURS AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAUX 1&2

## **Durée**

Enseignement au CESU 22 : 10 jours  
Tutorat intersession dans son CESU de référence

## **Horaires** / 9h-17h

## **Dates**

- Pédagogie appliquée aux GSU :  
16-17-18 mars 2026 + 08-09 avril 2026
  - Tutorat entre les 2 sessions
  - Evaluation appliquée aux GSU et risques collectifs :
- 2<sup>ème</sup> session en novembre (dates données lors de la venue en mars)

## **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

Dr Nathalie DESHAYES, DIU de pédagogie et communication médicale  
Intervenants extérieurs

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

Personnels de santé et formateurs des instituts répondant aux conditions réglementaires d'accès à cette formation

## **Prérequis**

- Etre titulaire de l'AFGSU2
- Avoir été observateur au cours de 2 AFGSU dont au moins 1 AFGSU2

**Nombre de participants** : 9

**Tarif individuel** : 1850€ TTC (tarif 2026)

**Taux de satisfaction** : 98,33 % (2025)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100% (2025)

**Nbre de personnes formés/an** : 9

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie  
02.96.01.78.32

## **Objectif général de la formation :**

Acquérir les compétences techniques et pédagogiques afin d'être habilité(e) à animer des formations aux gestes et soins d'urgence, dans le respect des textes réglementaires et des référentiels scientifiques, en s'adaptant aux compétences professionnelles.

## **Contenu**

- Session 1 :
  - ✓ 5 jours : Pédagogie appliquée aux GSU
    - Les bases de pédagogie générale appliquées aux GSU
    - Les techniques de pédagogies actives
    - Les textes réglementaires au regard des métiers de santé
- Tutorat au cours de 10 journées GSU
- Session 2 :
  - ✓ 3 jours : Evaluation appliquée aux GSU
    - Les bases de l'évaluation
    - Communication et dynamique de groupe
  - ✓ 2 jours : Les risques collectifs
- Tutorat pendant 6 mois

## **Méthode et outils pédagogiques :**

Technique de pédagogie active  
Jeux de rôle et mise en situation pratique autour des séquences de formations GSU simulées  
Travaux de groupe  
Tutorat

## **Evaluation**

- Débriefing
- Retour d'expériences, analyse de pratiques
- Portfolio
- Entretiens pédagogiques

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

## **FORMATION CONTINUE DES FORMATEURS AFGSU VALIDATION DE L'HABILITATION**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : SELON DISPONIBILITES**

### **LE CADRE REGLEMENTAIRE**

- **Décret n° 2012-565 du 24 avril 2012** relatif aux centres d'enseignement des soins d'urgence  
**Article D. 6311-23.**  
**Paragraphe 1 :** « Le centre d'enseignement des soins d'urgence habilite les formateurs autorisés à dispenser la formation en vue de l'obtention de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence, dénommés « formateurs AFGSU ». [...] »  
**Paragraphe 2 :** « La formation des formateurs dénommés « formateurs AFGSU » est assurée par une équipe pédagogique d'enseignants de centres d'enseignement des soins d'urgence. [...] »  
**Paragraphe 5 :** « [Le centre d'enseignement des soins d'urgence] délivre également les attestations d'habilitation pour la formation aux gestes et soins d'urgence, dont la durée de validité est fixée à quatre ans. »
  
- **Arrêté du 24 avril 2012** relatif au fonctionnement des centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU)  
**Article 6. –** Les formateurs à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) sont des professionnels de santé tels que définis à la quatrième partie du code de la santé publique, titulaires de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 et répondant aux critères d'expérience professionnelle suivants :
  - Etre formateurs permanents dans un institut de formation préparant à un diplôme en vue de l'exercice d'une profession de santé inscrite à la quatrième partie du code de la santé publique. Ils doivent justifier d'une expérience professionnelle de prise en charge d'urgences vitales [...] qui ont précédé la demande d'habilitation.ou
  - Etre professionnels de santé en exercice, depuis au moins un an, dans une structure de médecine d'urgence [...] prendre en charge des urgence vitales dans leur activité professionnelle.

### **FORMATION CONTINUE DES FORMATEURS**

Dans le cadre réglementaire, les formateurs GSU doivent suivre deux journées de formation continue tous les quatre ans.

Chaque CESU a la responsabilité d'organiser cette formation. Pour faciliter la planification et répartir la charge financière des établissements, le CESU 22 organisera une journée de formation continue par an. Chaque établissement aura donc le choix

d'inscrire ses formateurs à ces journées en veillant à ce qu'ils en valident deux sur une période de quatre ans.

### **OBJECTIF PEDAGOGIQUE GENERAL**

- Offrir aux formateurs AFGSU habilités une formation continue leur permettant d'optimiser le transfert des compétences en adoptant un comportement technique, pédagogique et docimologique adapté.
- Etoffer des connaissances en pédagogie active.
- Dégager des pistes d'amélioration de leurs prestations pédagogiques.
- Actualiser des connaissances scientifiques en accord avec les recommandations des sociétés savantes.

### **METHODES**

- Analyse concertée du vécu de formateur, problèmes rencontrés en enseignement.
- Apport de connaissances essentielles.
- Travaux en sous-groupe.
- Ateliers pédagogiques.
- Brainstorming
- Exposés interactifs.

### **PUBLIC**

Formateurs occasionnels et formateurs des instituts de formation habilités pour la formation aux gestes et soins d'urgence de niveaux 1 et 2

**NOMBRE DE STAGIAIRES** : 9 personnes

**INTERVENANTS** : Enseignants du CESU22

**DUREE ET HORAIRES** : 1 journée de 9h à 17h

### **DATES**

Se rapprocher du secrétariat

**COUT** : 170 € TTC la journée (tarif 2026) (repas non compris)

**TAUX SATISFACTION** : 96 ,35 % (2025)

**TAUX DELIVRANCE ATTESTATION** : 100 % (2025)

**LIEU** : CESU 22 – CH ST BRIEUC – 10, rue Marcel Proust – 22 027 SAINT-BRIEUC Cedex1

### **RENSEIGNEMENTS**

Contactez le secrétariat du CESU 22 :

☎ : 02.96.01.78.29

✉ : [secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)



# INFIRMIER / INFIRMIERE EN SALLE D'ACCUEIL D'URGENCE VITALE (SAUV)

## **Durée**

Enseignement théorique et pratique,  
analyse des pratiques/évaluation : 3 jours  
Tutorat : 5 jours

## **Horaires**

9h-17h

## **Prochaines dates (places restantes)**

Se rapprocher du secrétariat

## **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

Dr DESHAYES, responsable médical  
CESU  
Mr FABRE, cadre de santé CESU-  
Urgences  
Praticiens hospitaliers urgentistes

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

Infirmier(ère) exerçant dans un service  
d'accueil des Urgences

**Nombre de participants** : 9

**Tarif individuel** : 570 € TTC (tarif 2026)

**Taux de satisfaction** : 100 % (2025)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100  
% (2025)

**Nbre de personnes formés / an** : 20

**Accessibilité** : Pour tous besoins en  
compensation, prendre contact avec le  
réfèrent handicap du CESU : Dr  
DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation :**

Etre capable de prendre en charge un patient présentant une détresse  
vitale, en Salle d'Accueil d'Urgences Vitales

## **Objectifs opérationnels :**

- Connaître les recommandations des experts concernant la prise en charge d'une urgence vitale
- Maîtriser des gestes techniques et soins infirmiers en SAUV
- Maîtriser des connaissances théoriques en lien avec l'urgence vitale
- Apprendre à utiliser du matériel adapté et spécifique à une SAUV
- Etre capable de gérer son stress et assurer une bonne communication en équipe, en situation difficile

## **Méthode et outils pédagogiques :**

- Simulation et débriefing d'experts
- Brainstorming
- Travail de groupe
- Ateliers pratiques

## **Evaluation**

- Entretien pédagogique
- Portfolio
- Analyse de pratiques

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# LA DETRESSE VITALE PEDIATRIQUE : PRISE EN CHARGE EN EQUIPE DE SOINS

## **Durée**

Enseignement théorique et pratique,  
analyse des pratiques/évaluation : 2 jours

## **Horaires**

9h-17h

## **Dates**

- 28-29 MAI 2026

## **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
Salle Simone VEIL  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

- Médecins urgentistes, pédiatres, anesthésistes
- Puéricultrices
- Enseignants CESU

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE Cadre de santé CESU

## **Public**

Médecins urgentistes et Infirmier(ère)s  
Diplômé(e)s d'Etat exerçant dans une  
structure d'Urgences/SMUR

**Nombre de participants** : 12 (moitié DR)

**Tarif individuel** : 380 € TTC (tarif 2026)

**Taux de satisfaction** : 98,02 % (2025)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100 % (2025)

**Nbre de Personnes formés/an** : 24

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation :**

Optimiser la prise en charge d'un patient pédiatrique en situation critique.

## **Objectifs opérationnels :**

- Connaître les recommandations des experts concernant la prise en charge d'une urgence vitale pédiatrique. Maîtriser des connaissances théoriques en lien avec l'urgence vitale pédiatrique
- Etre capable de mettre en œuvre les gestes techniques et les soins conformément aux recommandations de bonnes pratiques.
- Travailler efficacement en équipe multi professionnelle, à chaque étape de la prise en charge, en optimisant les ressources matérielles et humaines à disposition. Optimiser la communication entre les différents intervenants pour améliorer la qualité et la sécurité des soins
- Communiquer avec les familles.

## **Méthode et outils pédagogiques :**

- Simulation et débriefing d'experts
- Brainstorming
- Travail de groupe
- Ateliers pratiques

## **Evaluation**

- Simulation

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

## SE FORMER A LA SIMULATION EN SANTE

### **Durée**

3 jours de 7 heures soit 21 heures

### **Horaires**

9h-17h

### **Dates (places restantes)**

- se rapprocher du secrétariat

### **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

### **Equipe pédagogique**

- Coordination pédagogique :  
Dr DESHAYES, responsable médical CESU  
-intervenants :  
Franck COHEN, Cadre Supérieur IF, master  
ingénierie de la formation et des compétences  
Dr Nathalie DESHAYES, DU pédagogie  
médicale, DU de simulation en santé  
Professionnels de santé (médecins, infirmiers),  
formés à la simulation en santé

### **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médicale CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

### **Public**

Professionnels de santé Médecins, ISG, IADE,  
Sages femmes, puéricultrices, engagés dans la  
formation, et amener à participer à des  
formations par simulation

### **Prérequis**

Etre engagé(e) dans la formation

### **Nombre de participants : 9**

**Tarif individuel** : 963 € TTC (tarif 2026)

**Taux de satisfaction** : 96,25% (2025)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100 %  
(2025)

**Nbre de Personnes formés/an** : 12

**Accessibilité** : Pour tous besoins en  
compensation, prendre contact avec le référent  
handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie  
02.96.01.78.32

### **Objectifs de la formation :**

Connaitre les principes de la simulation, afin de pouvoir mettre en œuvre une séquence de formation par simulation (de la mise en œuvre du scénario au débriefing).

### **Objectifs opérationnels :**

Découvrir l'outil pédagogique et ses règles de bonnes pratiques

Animer une séquence de simulation dans son intégralité :

- Mettre en œuvre un scénario (matériel, environnement, acteur)
- Savoir structurer le débriefing

Découvrir l'utilisation de matériel de simulation

### **Méthode et outils pédagogiques :**

Apports théoriques

Travaux de groupes

Jeux de rôle

Simulation

### **Evaluation**

L'évaluation se fera au cours de la mise en pratique d'une simulation par l'apprenant

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

## SIVIC – De la connexion à la mise en oeuvre

### **Durée**

1/2 journée de 3,5h

### **Horaires**

9h00-12h30 / 13h30-17h00

### **Dates**

- se rapprocher du secrétariat

### **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
Salle de Crise Simulée  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

### **Equipe pédagogique**

Equipe de formateurs du CESU,  
professionnels de santé dans un  
service d'urgence

### **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES

*Responsable médical CESU*

Mr FABRE

*cadre de santé CESU*

### **Public**

Agents administratifs du SAU, Auxiliaire  
puéricultrice à l'accueil des urgences  
pédiatriques, professionnels sollicités pour  
la gestion administrative des victimes  
prises en charge lors d'une SSE (en  
situation sanitaire exceptionnelle)

**Nombre de participants : 10**

**Tarif individuel** : 95 € TTC (tarif 2026)

**Taux de satisfaction** : 96 % (2025)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100  
% (2025)

**Nbre de personnes formés/an** : 16

**Accessibilité** : Pour tous besoins en  
compensation, prendre contact avec le  
réfèrent handicap du CESU :  
Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

### **Objectifs généraux :**

Découvrir l'outil SIVIC, et le mettre en œuvre à l'accueil des Urgences adultes ou pédiatriques en cas de situations sanitaires exceptionnelles

### **Objectifs opérationnels :**

Découvrir SIVIC et identifier son cadre de mise en œuvre  
Savoir se connecter et connaître ses fonctionnalités  
Mettre en œuvre l'outil

### **Contenu :**

Présentation de l'outil SIVIC  
Modalités de sa mise en œuvre et son fonctionnement  
Mise en œuvre simulée

### **Méthode et outils pédagogiques :**

Techniques de pédagogie active  
Simulations  
Ateliers pratiques

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

## DE L'ACCOUCHEMENT INOPINE AU NOUVEAU-NE EN DETRESSE : PRISE EN CHARGE MEDICALISEE HORS MATERNITE

### **Durée**

3 jours de 7 heures soit 21 heures

+

Tutorat : 1 journée de 7h en maternité

(Personnels médicaux uniquement)

### **Horaires**

9h-17h

### **Dates**

- Se rapprocher du secrétariat

### **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
Salle Simone VEIL  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

### **Equipe pédagogique- CH Yves Le Foll**

Gynécologue-Obstétricien, **Dr ALEXANDRE –Dr  
POUPELIN**

Néonatalogiste, **Dr BUSNEL**  
Sage-Femme, **C. LETOUX, V. DUAULT,**  
Cadre de santé Urgences, **Mr FABRE**  
PH SAMU 22, **Dr DESHAYES**

### **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

### **Public**

Personnels de santé médicaux et paramédicaux,  
ambulanciers exerçant en SMUR ou en Service  
d'Accueil d'Urgence

**Nombre de participants :** 9

**Tarif individuel :** 555 € TTC (tarif 2026)

**Taux de satisfaction :** 97,86 % (2025)

**Taux de délivrance de l'attestation :** 100 % (2025)

**Nbre de Personnes formés/an :** 18

**Accessibilité :** Pour tous besoins en compensation,  
prendre contact avec le référent handicap du CESU :  
Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

### **Objectifs généraux de la formation :**

Etre capable, en pré hospitalier, ou en structure de soins hors maternité :

- d'évaluer l'imminence d'un accouchement, et de prendre en charge le cas échéant l'accouchement hors maternité
- de prendre en charge le nouveau-né sain ou en détresse

### **Objectifs opérationnels**

- ✓ Evaluer l'imminence de l'accouchement, en identifiant les critères de décision imposant l'accouchement hors maternité
- ✓ Prendre en charge, en équipe, un accouchement eutocique et un accouchement en siège
- ✓ Prendre en charge la délivrance et savoir faire face à ses complications
- ✓ Installer la parturiente dans l'ambulance, pour un transport médicalisé sécurisé
- ✓ Optimiser la prise en charge d'une parturiente, par un travail collaboratif, en équipe interprofessionnelle, connaître la place de chaque professionnel au regard de ses compétences spécifique
- ✓ Accueillir un nouveau-né adapté à la vie extra-utérine
- ✓ Reconnaître une détresse chez le nouveau-né et en évaluer la gravité
- ✓ Prendre en charge en équipe le nouveau-né en détresse

### **Méthode et outils pédagogiques**

Travail de groupe

Brainstorming

Ateliers pratiques (voies d'abord, intubation, ventilation)

Simulation (mannequin moyenne fidélité, patient simulé) en équipe

### **Evaluation**

Evaluation sommative

Questionnaire de satisfaction

## Inscriptions et renseignements

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# Formation d'Adaptation aux nouveaux actes professionnels des Ambulanciers Diplômés d'Etat (ADE)

Décret n°2022-629 du 22 avril 2022 relatif aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médicale urgente

Arrêté du 31 octobre 2022 relatif à la formation aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médicale urgente (AMU)

## **Durée**

3 journées de 7h soit 21 heures

## **Horaires**

9h-17h

## **Dates (places restantes)**

- Se rapprocher du secrétariat

## **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES Nathalie, praticien hospitalier,  
responsable médicale du CESU22  
Mr FABRE Frédéric, cadre de santé du CESU  
22  
Mr Eric BEYER, Ambulancier SMUR  
Mr Charles RESCOURIO, Ambulancier SMUR

## **Formateurs**

Ambulanciers SMUR  
IADE SMUR  
Médecin urgentiste  
Enseignants CESU

**Public** ADE ayant obtenu leur diplôme  
avant le 01<sup>er</sup> janvier 2023

## **Prérequis**

Etre à jour de l'AFGSU2

**Nombre de participants** : 12

**Tarif individuel** : 513 € (tarif 2026)

Soit 24,43 €/heure

**Taux de satisfaction** : 93,70% (2025)

**Taux de délivrance de l'attestation** :  
100 %

**Nbre de Personnes formés/an** : 48

**Accessibilité** : Pour tous besoins en  
compensation, prendre contact avec le  
réfèrent handicap du CESU :

Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation :**

Connaitre les principes fondamentaux de mise en œuvre des actes professionnels relevant de son domaine de compétence et relatifs à l'aide médicale urgente selon leur condition réglementaire d'application

Rechercher et hiérarchiser les informations sur la situation observée et recueillies auprès du patient pour assurer une prise en soin pluri-professionnelle adaptée.

Mettre en œuvre les actes professionnels adaptés à un contexte clinique d'intervention auprès de patients pris en charge par les services d'aide médicale urgente.

## **Objectifs opérationnels :**

S'intégrer dans le dispositif de l'AMU en tant qu'ambulancier

Connaitre le cadre réglementaire relatif au transport sanitaire, la typologie et les modalités d'application des actes professionnels autorisés dans le cadre de l'AMU

Identifier les conditions techniques de mise en œuvre des actes et leurs risques

Apprécier la gravité d'un tableau clinique urgent

S'approprier les actes professionnels dans le strict respect des bonnes pratiques

Identifier et sélectionner les informations pertinentes à transmettre au médecin dans une situation d'urgence

Transcrire avec exactitude les informations recueillies et les actes réalisés pour assurer une continuité de prise en soins adaptée à l'état clinique du patient.

## **Contenu :**

Le contexte réglementaire

Les actes d'urgences réalisés en lien avec le médecin régulateur

Les actes d'urgences relevant du domaine de l'ADE sur prescription médicale

Aspirations endotrachéales sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire

Evaluation clinique et transmission d'un bilan au Centre 15

## **Méthode et outils pédagogiques :**

Pédagogie de la découverte

Ateliers procéduraux

Simulation en équipe

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# UMH-P :

## UNITE MOBILE HOSPITALIERE PARAMEDICALISEE

### “Un niveau d'intervention complémentaire pour les urgences pré hospitalières”

#### **Durée**

5 journées de 7h soit 35 heures

#### **Horaires**

9h-17h

#### **Dates (places restantes)**

- Se rapprocher du secretariat

#### **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

#### **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES Nathalie, praticien hospitalier,  
responsable médicale du CESU22  
Mr FABRE Frédéric, cadre de santé du CESU  
22  
Dr Jean Dominique BELLIER URGENTISTE  
Mme Gwénaëlle MARTIN IDE SMUR  
Mr Jean Noël RAHAIN IDE SMUR

#### **Formateurs**

IDE SMUR  
Médecin urgentiste  
Enseignants CESU

#### **Public**

IDE et ambulancier exerçant dans une structure d'urgence avec une expérience dans la pratique de l'activité spécifique de SMUR

#### **Prérequis**

Être en poste dans une structure d'urgence/SMUR depuis au minimum 2 ans et avoir une expérience d'au moins 1 an en qualité d'infirmier en SMUR  
Être titulaire de l'AFGSU 2 en cours de validité

**Nombre de participants** : 12

**Tarif individuel** : 925 € (tarif 2026)

**Taux de satisfaction** : en cours

**Taux de délivrance de l'attestation** :  
100 %

**Nbre de Personnes formés/an** : 48

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU :

Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

#### **Objectifs généraux de la formation :**

Intervenir dans la prise en charge d'un patient pour toute situation d'urgence médicale ne nécessitant pas la présence physique d'un médecin ou éventuellement dans l'attente de son intervention, à la suite d'un déclenchement par le SAMU et sous la responsabilité du médecin régulateur du SAMU

Délivrer les soins infirmiers adaptés à la situation clinique du patient dans le respect du cadre règlementaire en appliquant strictement les protocoles établis

#### **Objectifs spécifiques :**

Connaitre les modalités de déclenchement et les conditions d'exercice d'une UMH-P selon les recommandations

Travailler en binôme pré hospitalier en l'absence de médecin SMUR et avec les professionnels présents

Recueillir les éléments anamnestiques, cliniques et paracliniques

Transmettre le bilan reprenant les éléments clés en utilisant les outils de communication adaptés

Utiliser les outils de télémédecine (ECG, visiorégulation...)

Adapter la prise en soins en relation avec le médecin régulateur du SAMU

Assurer la surveillance permanente du patient

Communiquer de manière adaptée avec les différents intervenants, le patient et son entourage

Respecter les règles du secret professionnel vis-à-vis des autres intervenants

Respecter les critères de sécurité et d'hygiène lors d'une intervention

#### **Contenu :**

Le contexte règlementaire

Les actes d'urgences réalisés en lien avec le médecin régulateur

Les protocoles UMH-P

Le contenu du sac d'intervention

Les modalités de communication avec le médecin régulateur

L'organisation du travail en équipe paramédicale

#### **Méthode et outils pédagogiques :**

Brainstorming

Ateliers pratiques

Pédagogie active avec mises en situations simulées

Débriefings

Port Folio

## Inscriptions et renseignements

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# PRISE EN SOINS AUX URGENCES EN EQUIPE - MODULE 1 : MEDECINE & CHIRURGIE

## **Durée**

3 Journées de 7 h soit 21 heures

## **Horaires** / 9h-17h

## **Dates**

- Se rapprocher du secrétariat

## **Lieu**

Salle Simone VEIL  
CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC cedex 1

## **Equipe pédagogique**

Dr BELLIER, Urgences St Malo  
Dr DESHAYES, responsable médical CESU St Brieuc  
Mme Fabienne PICARD, cadre de santé Urgences St Brieuc  
Mr FABRE, cadre de santé CESU-Urgences St Brieuc

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

Infirmier(e) et aides-soignants exerçant dans une structure d'Urgences

## **Nombre de participants** :12

**Tarif individuel** : 570 € (tarif 2025)

**Taux de satisfaction** : 96,36 % (2025)

**Taux de délivrance de l'attestation** :

100 % (2025)

**Nbre de Personnes formés/an** : 10

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs de la formation :**

Acquérir des compétences de prise en soins, en équipe, en situation d'urgence médico-chirurgicale, lors de la prise en charge de patients en zone de soins et/ou en UHCD

## **Objectifs opérationnels :**

- Actualiser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la prise en charge des pathologies d'urgences
- Maitriser des gestes techniques et soins en lien avec ces pathologies
- Etre capable de mettre en œuvre les éléments de surveillance d'un patient pris en charge aux urgences et/ou en UHCD, d'analyser leurs évolutions et mettre en œuvre les soins adaptés
- Structurer et transmettre l'évaluation d'un patient en situation d'urgence médico-chirurgicale
- Mettre en place, en équipe, la prise en soin adaptée

## **Contenu :**

- Organisation de la médecine d'urgence en France
- Les défaillances vitales
- Les urgences médicales et traumatologiques
- Les pathologies psychiatriques en urgence
- La prise en charge de la douleur
- Dispositif de monitoring en soins d'urgence
- Gestion du patient et des familles

## **Méthode et outils pédagogiques :**

- Simulation et débriefing d'experts
- Brainstorming
- Travail de groupe
- Ateliers pratiques

## **Evaluation**

Analyse de pratiques

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# PRISE EN SOINS AUX URGENCES EN EQUIPE - MODULE 2 : LA GYPSOTHERAPIE

## **Durée**

2 journées de 7 heures

## **Horaires**

9h-17h

## **Dates**

- 1<sup>er</sup> semestre complet
- 2<sup>ème</sup> semestre pas ouvert

## **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

M. KRAVIS Alain, délégué médical  
Médecins urgentistes  
Infirmières aux Urgences

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
*Responsable médical CESU*  
Mr FABRE  
*Cadre de santé CESU*

## **Public**

Professionnels de santé exerçant dans un service d'accueil des urgences (médecins, internes, infirmiers)

## **Nombre de participants :**

10 personnes

## **Tarif individuel :**

380 € TTC (tarif 2026)

**Taux de satisfaction :** 96,52 % (2025)

**Taux de délivrance de l'attestation :** 100 % (2025)

**Nbre de Personnes formés/an :** 30

**Accessibilité :** Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie  
02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation :**

Etre capable de mettre en œuvre une prescription d'immobilisation aux urgences

## **Objectifs opérationnels :**

Etre capable de poser et déposer les différents appareils d'immobilisation (manchette simple, manchette scaphoïde, BABP, botte et bottillon) en résine souple

Connaître les indications

Connaître les risques et les éléments de surveillance

## **Méthode et outils pédagogiques :**

Exposé interactif

Ateliers pratiques

## **Evaluation**

Les apprentissages seront évalués au cours des ateliers pratiques

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# INFIRMIER(ERE) ORGANISATEUR(TRICE) DE L'ACCUEIL (IOA) FORMATION INITIALE

## **Durée**

Enseignement théorique et pratique : 4 jours / Tutorat : 4 jours

Analyse des pratiques et évaluation : 1 jour

## **Horaires** 9h-17h

## **Dates**

- se rapprocher du secrétariat

## **Lieu**

Salle Simone VEIL  
CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

Praticiens Urgentistes de la fédération des Urgences :

Dr LETELLIER  
Dr GEFFROY

Juriste, psychologue, assistante sociale  
Cadres de santé : urgences, psychiatrie, service social

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé –CESU

## **Public**

Infirmiers exerçant dans un service d'accueil des urgences

## **Prérequis**

- Exercer depuis plus de 6 mois dans la structure d'urgence  
- AFGSU2  
- Formation NRBC (souhaitée)

**Nombre de participants :** 8

**Tarif individuel :** 950 € TTC (tarif 2026)

**Taux de satisfaction :** 98 % (2025)

**Taux de délivrance de l'attestation :** 100% (2025)

**Nbre de personnes formés/an :** 24

**Accessibilité :** Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU :  
Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation :**

Définir le rôle de l'IOA afin de se positionner au sein de l'équipe pluridisciplinaire des Urgences adultes ou pédiatriques

## **Objectifs opérationnels :**

- Accueillir le patient et ses accompagnants (famille, entourage)
- Définir les priorités de soins
- Reconnaître le motif de consultation et apprécier le degré de gravité pour procéder au tri et à l'organisation des flux, en situation normale ou d'exception. Décider du lieu de soins adapté aux besoins. Utiliser les outils d'aide au tri
- Clarifier les différentes réglementations concernant les urgences
- S'approprier des méthodes de communication et de gestion du stress et de l'agressivité (pour le patient et pour le soignant)
- Transmettre ses décisions au médecin et à l'infirmier(ère) chargé(e) du secteur de soins

## **Contenu**

- Missions IOA et historique
- Sciences humaines : l'accueil, un concept de « Prise de soins »
- Soins infirmiers en situation d'urgence
- Cadres législatifs et administratifs
- Aspects médico-sociaux

## **Méthode et outils pédagogiques :**

- Enseignement magistral
- Pédagogie active avec mises en situation simulées
- Entretien d'expert
- Travaux de groupe
- Cas cliniques

## **Evaluation**

- Débriefing
- Retour d'expériences
- Portfolio
- Entretiens pédagogiques

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# PRESCRIPTION RADIO PAR IOA

## **Durée**

2 journées de 7 heures soit 14 heures + tutorat  
stage pratique (40 patients à inclure dans le  
protocole)

## **Horaires / 9h-17h**

## **Dates (places restantes)**

- se rapprocher du secrétariat

## **Lieu**

Salle Simone VEIL  
CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

- Médecins urgentistes  
- Manipulateur en Radiologie  
- Infirmiers des urgences

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

Infirmiers exerçant la fonction IOA dans un  
service d'accueil d'urgence et intégrant le  
protocole de coopération « évaluation du bilan  
radiographie requis et sa demande anticipée par  
l'IAO, en lieu et place du médecin, pour les  
patients présentant avec une lésion simple et  
isolée de membre dans un service d'accueil  
d'urgence »

**Nombre de participants : 9**

**Tarif individuel : 334 € TTC (tarif 2026)**

**Taux de satisfaction : 94,77% (2023)**

**Taux de délivrance de l'attestation : 100%**  
(2023)

**Nbre de personnes formés/an : 30**

**Accessibilité :** Pour tous besoins en  
compensation, prendre contact avec le référent  
handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie  
02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation :**

- Mobiliser, actualiser, et homogénéiser les connaissances des IOA sur la prise en charge initiale des traumatismes simples et isolés de membre.
- Apprendre les indications et contre-indications de la demande anticipée de radiographie lors du triage aux urgences, dans le cadre d'un protocole de coopération.

## **Objectifs opérationnels :**

- Reconnaître et décrire le traumatisme simple et isolé d'un membre, apprécier sa gravité et pratiquer l'examen clinique
- Connaître les indications et contre indications de l'examen radiographique, et demander l'examen radiographique si nécessaire
- Connaître les principes de radioprotection
- Conditionner le patient dans l'attente de sa prise en charge
- Connaître le cadre réglementaire du protocole de coopération

## **Contenu**

## **Méthode et outils pédagogiques :**

- Ateliers pratiques
- Travaux de groupe
- Mises en situation simulée

## **Evaluation**

- Pré-Post Test
- Débriefing
- Retour d'expériences/Portfolio

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29